

nerait la partie belle à l'Allemagne si elle-même n'avait à résoudre les plus difficiles problèmes de réforme intérieure et à résister au courant démocratique qui met aux prises l'Allemagne nouvelle et la vieille Prusse sur la question du suffrage universel pour les élections au *Landtag*. Ainsi, pour les deux rivales, le problème démocratique prime les questions extérieures.

Entre Paris et Berlin les relations se sont améliorées à la suite de l'accord du 9 février 1909. L'influence personnelle de l'Empereur François-Joseph, l'action de la diplomatie austro-hongroise ont contribué à cet heureux résultat; déjà, au moment de l'incident des déserteurs de Casablanca¹, l'empereur François-Joseph avait insisté auprès de l'empereur Guillaume II, alors son hôte à Vienne, pour que le gouvernement allemand acceptât l'arbitrage dans les conditions où la France le proposait. Cette détente franco-allemande a réagi sur les relations de l'Allemagne avec l'Angleterre. L'opinion publique, dans les deux pays, est aujourd'hui moins nerveuse, la presse moins prompte aux polémiques violentes². Des délégations de parlementaires ou de négociants ont été bien accueillies de part et d'autre. M. Dernburg, alors encore ministre allemand des Colonies, a fait un voyage officiel en Angleterre en novembre 1909 et y a reçu un excellent accueil.

Sans doute les armements maritimes n'ont pas été

1. Commencement de novembre 1908.

2. Le prince de Bülow, dans son discours du 29 mars 1909, après avoir déclaré que « des échanges de vues n'ayant aucun caractère officiel ont eu lieu entre des personnalités autorisées d'Allemagne et d'Angleterre au sujet d'une entente anglo-allemande portant sur l'ampleur des programmes de constructions navales et sur les dépenses résultant de ces constructions. Mais jamais il n'a été fait par l'Angleterre de proposition sur laquelle on pût baser des négociations officielles », ajoutait : « Les gouvernements allemands confédérés ne songent aucunement à rivaliser avec les forces maritimes de l'Angleterre. Nos armements navals sont uniquement destinés à protéger nos côtes et notre commerce. »